UN DROLE DE DORTOIR

Cette nuit, vers 3 h. du matin, le poste central de police recevait la visite de M. Emile Glorieux, rue de l'Yser, 4, rattacheur en chômage, qui déclara au chef de service qu'un inconnu s'était introduit par effraction dans ses W.-C. après en avoir brisé la porte, pour y dormir. La police se rendit sur les lieux et en ramena l'homme.

Il a déclaré se nommer Maurice Legroux, être âgé de 28 ans, mais a refusé catégoriquement de donner son adresse. Il a été maintenu pour brie de clôture et vérifications d'identité.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES

Les bénéficiaires de l'Encouragement national aux familles nombreuses sont informés que les allocations afférentes au 2e semestre, au 4e trimestre et au mois de décembre 1938 seront payables dans les perceptions, du 16 au 19 janvier inclus.

Passé cette date, les états de paiement seront retirés des perceptions et les intéressés perdraient leur droit immédiat à l'allocation en raison de la clôture de l'exercice.

Sociétés et Comités

U. A. R. N. — Permanence ce lundi, 2, place de la République, entrée particulière, de 11 h. à midi.

CHEZ LES SOUS-OFFICIERS D'ARTILLERIE ET DE D.C.A. — L'annuelle ducasse à pierrots organisée par l'Association des Elèves de l'Ecole de perfectionnement des sous-officiers d'artillerie de Tourcoing, aura lieu le samedi 21 janvier, à 19 h. 30 dans la salle du Grand Café, à Tourcoing.

Elle sera présidée cette année par le lieutenant-colonel Lafage entouré du chef d'escadron Quintard et de tous les dévoués instructeurs. Tous les élèves des cours d'artillerie et de D.C.A. ainsi que les sympathisants sont invités à participer à cette petite fête moyennant la somme de 20 fr.

Les adhésions doivent être remises pour le mercredi soir 18 janvier, dernier délai à M. Louis Vanoutryve, 19, rue du Petit Village à Tourcoing ou directement au Grand Café, accompagnées du montant de la souscription.

PARTIS POLITIQUES

JEUNESSES COMMUNISTES : **Foyer Boussingault** : On nous communique : « Le secrétaire du groupe de la Marlière des J. C. convoque tous les membres pour une réunion extraordinaire qui se tiendra le 14 avril, 150, rue Achille Testelin, à Tourcoing-Marlière ».

ETAT CIVIL

Naissances : Stéphane Wagnon, rue Louvois, 27 ; Annie Ferrant, rue d'Ostende, 75 ; Bernard Dhalluin, chaussée Watt, 81 ; Bernadette Vannemoortele, rue de Guisnes, 147.

Publications : Joseph Cappelle, pharmacien, Grand Place, 2 et Nicole Phalempin sp. à Lille ; Léon Desmettre, bonnetier, rue Bl. Porte, cité Ramart, 7 et Julia Andrieux, chamarreuse, rue du Clinquet, 160 ; Louis Seitonse, chef rentreur, rue de Melbourne, 52 et Jeanne Renier, doubleuse, rue du Blanc-Seau, 85 ; Robert Scants, représentant rue du Moulin, 113 et Jacqueline Benoist, couturière, rue Nationale, 166.

Décès : Gustave Vandewèghe, 61 ans, rue Lamartine, 457.

FUNERAILLES

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Gustave VANDEWEGHE

Ancien tenancier du Vert Gazon

Epoux de Dame Maria MARTENS

décédé à Tourcoing le 15 janvier 1939 dans sa 62e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles civiles qui auront lieu le **Mercredi 18 courant, à 14 heures 30.**

Assemblée à la maison mortuaire, 457, rue Lamartine à 14 h. 15.

De la part de Madame Gustave VANDEVEGHE-MARTENS, son épouse, et de toute la famille.

HALLUIN

LE BANQUET DE L'AMICALE DE L'E. P. S. O. R.

Samedi soir à 19 h., les membres de l'Amicale Hallluinoise de l'Ecole de Perfectionnement des Sous-Officiers de Réserve se sont réunis salle du Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

L'assemblée a procédé à l'élection de son Comité directeur. Ont été élus : président de l'Amicale, M. Emile Danset ; vice-présidents, MM. Edouard Biesbrouck et Jules Demeestère.

Après quoi eut lieu une remise de décorations par M. le capitaine Delattre. La Croix des Services Volontaires a été remise à MM. Norbert Roelens, Kléber Robaeys, André Nolf et Louis Prolsy.

Le banquet annuel a été ensuite servi et grouna une cinquantaine de convives. On remarquait à la table d'honneur, M. le capitaine Desreumaux, délégué du centre instructeur ; MM. les capitaines Filez et Delattre ; le lieutenant Chovin ; MM. Danset, Biesbrouck, Demeestère, Cottignies, etc...

Au cours de ces agapes très réussies, des discours furent prononcés par M. Emile Danset, président de l'Amicale, et par MM. les capitaines Desreumaux, du Centre de Lille Filez et Delattre.

La soirée s'est poursuivie dans la plus vive animation.

Un voleur de lapins arrêté. — Dernièrement un vol de lapins avait été commis au préjudice d'un cultivateur, M. Dervaux, au Colbras.

A la suite de l'enquête menée par M. Biscigliia, commissaire de police, celui-ci a mis samedi en état d'arrestation le sieur Emile Rosé, 32 ans, ouvrier débardeur, demeurant au 177, chemin de Linselles qui, interrogé, a finalement reconnu les faits.

Ce dévalisseur de clapier avait déjà, le 24 décembre dernier, été condamné à 10 jours de prison pour un vol de poules à Halluin. Il a été déféré hier matin au Parquet de Lille par la gendarmerie d'Halluin.

Etat Civil. — Naissance : Yvan Demeulemeester, 32, chemin d'Eau.

RONCQ

Union des Artisans de la région du Nord. — Permanence : Ce lundi de 18 h. à 19 h. au Café du Cygne, 3, rue du Docteur Calmette pour renseignements sur le forfait et la taxe de 2% et pour tous renseignements, comptabilité, fiscalité, contentieux, etc.

Révision des listes électorales. — Le Maire de la Commune de Roncq donne avis que le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé au secrétariat de la mairie.

Ledit tableau et la liste seront communiqués à tout requérant. Les demandes en inscription et en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours c'est à dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

DANS LA RÉGION

LE IIme CONGRÈS DÉPARTEMENTAL des « Jeunes Filles de France »

Il s'est tenu, hier, à Valenciennes, en présence des déléguées de toute la région Nord

Hier, s'est tenu, à Valenciennes, dans la salle du « Colombo-Dancing » de la Croix d'Anzin, le deuxième Congrès départemental du Nord des Jeunes Filles de France.

Dix-huit foyers du Nord étaient représentés par près de cent cinquante déléguées à cette réunion que présida Mme Martha Desrumeaux, de Lille, présidente départementale, assistée de Mlles Danielle Casanova, secrétaire nationale ; Jeanne Leroy, secrétaire départementale ; Lucienne Vanrhiest et Lucienne Musy, secrétaires de l'arrondissement de Valenciennes ; Marthe Chantreau, secrétaire du Douaisis ; Henriette Legros, du Cambrésis ; Denise Lebrun, de l'Avesnois ; Jeanne de Wiest, d'Halluin.

Mme Martha Desrumeaux, en ouvrant la séance, constata que malgré les difficultés de la situation présente, cette réunion montrait par son ampleur que l'avenir doit être envisagé avec confiance.

Mlle J. Leroy présenta le rapport moral, elle montra l'activité de l'organisation durant l'année écoulée et signala l'activité des Jeunes Filles de France, leur participation aux différentes organisations et leur concours aux œuvres de solidarité.

Mlle Lucienne Vanrhiest donna lecture du rapport financier. Différentes déléguées vinrent apporter le salut fraternel de leurs organisations puis, après une allocution de Mme Desrumeaux qui montra l'effort à effectuer, Mlle Casanova traça les grandes lignes de l'action future et exprima ses espoirs dans l'avenir.

NAUFRAGE AU LARGE DE DUNKERQUE

LE « CONIFER » petit vapeur anglais est coulé par un steamer italien

L'équipage est sauvé

Le « Conifer », petit navire anglais de 453 tonneaux, bien connu au port de Dunkerque où depuis de nombreuses années il effectue la liaison avec Londres, a été coulé dans la nuit de samedi à dimanche, à 6 milles 1/2 du bateau-feu « Sandettie », par le vapeur italien « Monte Santo », venant de Rotterdam et faisant route sur Savona.

La collision qui s'est produite hier matin à 5 h. 15, semble due au mauvais temps qu'il faisait en mer. Le « Conifer » fut touché dans ses œuvres vives car il dut être évacué rapidement par son équipage.

Aussitôt l'abordage le navire italien lançait le message suivant : « Venons d'entrer en collision avec le vapeur anglais « Conifer », à cinq milles dans le N.-O. du bateau-feu « Sandettie ». Nous avons sauvé tout l'équipage et nous demeurons à proximité du navire sinistré ».

A 6 h. 15, le radio complétait l'information par le message suivant : « Le « Conifer » coule par 27 pieds de fond à 6 milles 1/2 au N.-O. du « Sandettie ». La situation rend la navigation dangereuse à ce point ».

L'équipage, composé de neuf hommes, fut heureusement recueilli par le « Monte Santo » qui fit route aussitôt sur Douvres où les rescapés seront débarqués. De cette ville, ils gagneront Londres, où se trouve le siège de l'armement.

Le « Conifer » était commandé par le capitaine Finch. Il a été construit en 1920, à Saltney, pour le compte de la General Steam Navigation C° Limited. Il jaugeait brut 453 tonneaux et mesurait 44 mètres de longueur.

Le « Monte Santo », armé au port de Genova, jauge brut 5.850 tonneaux et mesure 121 m. 50. Il fut construit en 1920.

A LA BOURSE DU TRAVAIL DE LILLE

LA CONFÉRENCE D'EXPLICATION des métallurgistes avec M. Semat, secrétaire fédéral

Hier matin s'est tenue à la Bourse du Travail de Lille une importante conférence faisant partie d'une vaste campagne d'explications fédérale entreprise dans le pays par la Fédération des métaux. L'orateur principal était M. Semat, secrétaire fédéral, le second M. Louis Manguine, secrétaire du syndicat des métaux de la région lilloise.

Au bureau, présidé par M. Gautier, secrétaire local, prirent place, outre MM. Semat et Manguine, MM. Martens, Roose et les membres de la C. A. du syndicat des métaux.

M. Gautier ayant ouvert la séance, M. Manguine prit la parole. Il rappela la situation difficile traversée par le mouvement ouvrier français, admit que le moral de certains avait été atteint par la campagne du Gouvernement et de la Confédération générale du patronat, au cours de laquelle tous les moyens de contrainte furent employés et termina par l'expression de l'optimisme qu'il conserve à considérer la reprise des cartes syndicales de 1939.

Le bureau à l'ouverture du meeting. On reconnaît, de gauche à droite : MM. MANGUINE, SEMAT, GAUTIER, MARTENS et ROOSE. (Ph Réveil)

M. SEMAT

La parole fut donnée ensuite à M. Semat. Le secrétaire de la Fédération des métaux sait qu'une fois de plus les attaques destinées à briser le mouvement ouvrier échoueront.

On a dit que la grande grève du 30 novembre avait été décidée par les militants seulement. Comme si, dit M. Semat, on pouvait imposer une grève au prolétariat français. En 1936, l'unité syndicale fut complétée par la réalisation du Front populaire qui permit aux ouvriers et aux fonctionnaires de ne plus être seuls dans la bataille. « Notre premier devoir à tous, c'est, non pas de laisser s'entredéchirer les éléments du Front populaire, mais au contraire de renforcer l'union des ouvriers avec les autres couches populaires pour l'application d'un programme minimum ». Chaleureusement applaudi, l'orateur poursuit en rappelant que « sous les gouvernements Laval et Doumergue, on a essayé d'opposer les ouvriers aux fonctionnaires et aux anciens combattants qui manifestaient alors contre les diminutions de leurs salaires et de leurs pensions. Aujourd'hui c'est l'opération inverse qui est tentée ».

La grève du 30 novembre était-elle justifiée ? demande M. Semat. La classe ouvrière, en plein élan vers le progrès social, fut bloquée. Les hésitations et les reculs des gouvernements de Front populaire avaient en effet permis aux organisations patronales de commencer une contre-attaque (évasion des capitaux, etc...) pour rendre la vie intenable à ces gouvernements. Il aurait fallu prendre de sévères mesures. Il aurait fallu réaliser le programme commun, donner une retraite aux vieux, créer un fonds national de chômage, établir l'échelle mobile des salaires, instituer le contrôle de l'embauche et du licenciement, lutter pour la paix dans la collaboration internationale dans le cadre de la S. D. N., etc...

L'inapplication du programme minimum amena les derniers changements de gouvernements. Les masses populaires comprirent qu'on revenait en arrière, qu'on revenait aux décrets-lois. Se sentant fortes et nombreuses elles voulaient engager la lutte. Les ouvriers le demandaient à leurs militants locaux ; ceux-ci en faisaient part à la C. G. T. qui recevait d'innombrables lettres et télégrammes. M. Semat note qu'encore « on ne savait pas le 30 novembre jusqu'où iraient les capitulations du gouvernement Daladier-Reynaud ».

Examinant ensuite les décrets-lois, l'orateur dit notamment, pour celui qui supprime pratiquement la semaine de 40 heures qu'il est « illégal et en contradiction avec les conventions collectives ». On veut le justifier par un besoin de surproduction ? Alors, pourquoi n'a-t-on pas accepté le plan de la C.G.T. établi pour réaliser une production beaucoup plus abondante ? demande M. Semat.

L'injustice fiscale se développe, dit-il. « C'est toujours le petit consommateur qui fera les frais des décrets Daladier-Reynaud ». Il explique que les impôts, qui augmentent pour les petits salaires, diminuent pour les plus gros revenus.

En ce qui concerne la répression, il estime qu'aucun gouvernement n'avait encore été aussi loin. Il rappelle l'emploi des gaz, etc... Cependant, dans la métallurgie, l'ordre de grève a été suivi à 90 %.

M. Semat déplore que la répression ultérieure ait fait perdre 1.350.000 heures de travail dans la métallurgie, que dix millions de francs de salaires n'aient pas été payés à cause des licenciements et n'aient pu, par conséquent, circuler dans le commerce. Il regrette qu'au moment où Hitler menace l'Ukraine après sa victoire de Munich, au moment où Mussolini réclame des colonies françaises et la Corse, le ministre de l'Air français laisse hors de la production 1.650 ouvriers et techniciens de l'aviation chassés des usines après le 30 novembre. « Nous sommes de ceux, déclare-t-il fortement, qui veulent que notre pays ne soit pas dégarni devant la menace des fascistes d'Allemagne et d'Italie, qu'il soit en mesure de défendre la démocratie et nos libertés ».

Si cette situation devait durer, dit encore le secrétaire fédéral, nous pourrons répéter juin 36, mais avec un but élargi. Après avoir noté l'insuffisance de la vigilance syndicale depuis 1936, il ajoute : « Il faut que la lutte contre les décrets-lois continue ». Il estime qu'elle doit prendre les formes les plus diverses, dépendre surtout d'initiatives locales, et il donne quelques exemples.

Enfin, il apporte quelques conseils purement syndicaux puis des renseignements sur la solidarité des métallurgistes à l'échelle nationale. On apprend ainsi qu'en deux années, 1937 et 1938, la Fédération des métaux a consacré 14 millions 169.000 fr. aux secours de chômage, 5.958.000 fr. aux secours de grève, 965.193 francs au « Sou du soldat » et 1.204.000 francs à d'autres œuvres de solidarité.

M. Semat termina par un appel à la confiance auquel répondent des applaudissements.

L'ordre du jour

Avant de se séparer, l'assemblée vota unanimement un ordre du jour déclarant son accord avec le secrétariat fédéral, constatant « que la volonté de répression sociale du patronat ne peut se faire qu'avec l'assentiment et même de l'appui du gouvernement Daladier-Reynaud », que « le nombre des chômeurs a augmenté d'une façon formidable », s'élevant « contre les décrets-lois de misère », protestant « contre les répressions inqualifiables », constatant « la mise en liberté des cagoulards », réclamant « le vote immédiat de l'amnistie sans limites, ni restrictions pour nos camarades condamnés pour faits de grève », proclamant « leur volonté de paix mondiale dans l'honneur » et « s'engageant à rester unis dans leur syndicat ».

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Outrages aux mœurs. — Siégeant à huis clos, le Tribunal entend une affaire mise à charge d'un ouvrier agricole, le nommé François Pierre, âgé de 72 ans, domicilié à Néchin, prévenu d'avoir outragé les mœurs. Ces faits se sont passés à Néchin en octobre dernier. De plus, François était ivre. Le prévenu qui a prétexté cet état d'ébriété et qui déclare ne plus se souvenir des faits, est condamné à un mois de prison et 105 fr. d'amende. Il est déchu de ses droits civils et politiques durant 5 ans. Vu son grand âge, le Tribunal lui accorde le sursis.

COURTRAI

Promotion dans la douane. — Par arrêté royal, M. P.-J. Bierens, vérificateur des douanes et accises de Courtrai, vient d'être nommé receveur des accises de 2e classe, à Iseghem.

INGELMUNSTER

UN INCENDIE FAIT 100.000 FRANCS DE DÉGATS DANS UNE FABRIQUE DE LIN

Un incendie s'est déclaré vers midi, dans la fabrique de lin appartenant à Mme Verhaest, demeurant hameau « Lentakker ». L'atelier d'écangage a été détruit. Les dégâts, couverts par l'assurance, sont évalués à 100.000 fr.

Le sinistre serait dû à un court-circuit.

UN MAÇON FAIT UNE CHUTE DE DIX MÈTRES

Dans l'après-midi, M. Henri Dallekens, maçon, demeurant à Hulste, occupé à la construction d'un immeuble à Ingelmunster, a fait une chute d'une hauteur de dix mètres. Relevé avec une fracture de la jambe et se plaignant de fortes douleurs internes, le malheureux a été transporté dans une clinique.

Son état est grave.

GHELUVELT-LEZ-MENIN

UN HOMME EST MORTELLEMENT BLESSÉ PAR L'EXPLOSION D'UN TONNEAU DE PÉTROLE

Samedi vers 14 h. 45, M. Cyrille Van Doolhaye, âgé de 48 ans, demeurant rue du Sabot voulut ouvrir un tonneau de pétrole pour remplir plusieurs cruches de ce liquide.

Lorsque M. Van Doolhaye voulut dévisser le bouchon, une terrible explosion se produisit avec une telle violence que la détonation fut entendue très loin et que toutes les vitres de la maison ainsi que des maisons voisines volèrent en éclats et que les tuiles furent arachées des toits. M. Van Doolhage fut projeté plusieurs mètres plus loin et affreusement mutilé.

Le garde champêtre, M. Jérome Oudendycke, fut de suite sur la place et fit appeler d'urgence M. le docteur Defevere de Becelaere qui donna les premiers soins. Emeuite le malheureux fut transporté à l'hôpital d'Ypres. La victime avait la jambe gauche arrachée ainsi que le pied droit et les deux mains, la figure entièrement rongée et le corps ne formant plus qu'une plaie. Le malheureux expira vers 19 h. 30.

La Politique Régionale

JEUNESSES SOCIALISTES DU NORD

On nous communique :

« Le dimanche 15 janvier s'est tenue au siège de la Fédération du Nord des J.S., 247 rue de Paris, une réunion d'information des secrétaires d'arrondissements et des membres du bureau de la Fédération.

« Après l'examen de la situation des divers arrondissements qui s'annonce excellente, il est décidé de tenir, le 26 février, dans chaque arrondissement, un Congrès d'information avec le concours d'un membre du bureau fédéral.

« Exceptionnellement pour l'arrondissement de Lille, le Congrès aura lieu le 19 février. Sont désignés pour prendre la parole à ces Congrès : à Valenciennes : M. Cuvillon ; à Douai : M. Roye ; à Avesnes : M. Gerbier ; à Cambrai : M. Gerbier ; à Dunkerque : M. Dumetz ; à Lille : M. Gerbier ; à Hazebrouck : M. Lizaret.

« Les délégués, après une discussion très intéressante, décident d'intensifier la vente et l'action pour l'organe nationale des Jeunesses Socialistes ».

L'assemblée générale de l'Association de Radiophonie du Nord

De gauche à droite : *MM. ARMAND, Trésorier ; THIBAUT, Président de l'Association de Radiophonie et ROUGERON, Secrétaire général.* (Ph Réveil)

L'assemblée générale de l'Association de Radiophonie du Nord s'est réunie hier, à 10 heures, au Palais de la Bière, à Lille, sous la présidence de M. Thibaut, assisté par MM. Rougeron, secrétaire général ; Armand, trésorier ; Dubois vice-président ; Rogé, Houzieux, Osanne, Vandezande et David, administrateurs.

M. Thibaut ayant souhaité la bienvenue à l'assemblée, M. Rougeron présenta le rapport moral depuis l'assemblée générale du 8 mai 1938. Il nota les nouvelles sections créées à Boulogne-sur-Mer et Marcq-en-Baroeul, les excursions, les visites, etc... Il rendit compte de l'activité du Conseil d'administration, notamment contre la réduction des informations radiophoniques.

M. Armand exposa la situation financière de l'Association.

M. Thibaut fit un exposé de la dévolution des biens et des démarches entreprises à ce sujet par l'Association.

Enfin on procéda à l'élection pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration. Furent élus : MM. Houziaux, Lebrun, Lefebvre, Nobecourt, Rogé et Vandezande.

EN BELGIQUE

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISEE
Mat. 3 h. - Soirée 8 h. (Tél. 346.58)
— PRIX REDUITS —
V. Remence, R. St-Cyr, Fr. Garco dans
PRISONS DE FEMMES
d'après le roman de Francis Carco.
E. Popesco, H. Garet, A. Lefaur dans
LA PRESIDENTE
Vendredi prochain : Tino Rossi dans Lumière de Paris - Les Dieux du Stade
1202

CINEMA NOËL
76, Rue Jouffroy, ROUBAIX. Tél. 343.66
Matinée 5 h. — Soirée 8 h.
Prisons de Femmes
LA PRÉSIDENTE
1203

3 h. 3 h. 30 Ste-CÉCILE Tél. 346.60
— DEUX DERNIERES —
Le grand succès du rire avec
FERNANDEL
BARNABE
Wallace BERRY
UN VIEUX GREDIN
1205

MAISON DES TRAMWAYS A 2 h. et 5 h.
Jules BERRY, Annie Ducaux dans
LE VOLEUR DE FEMMES et JEUNESSE
1201

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA — 3 h. - 8 h. 15
TARAKANOVA
MON PÈRE ET MON PAPA
1213

A TOURCOING

OLYMPIA | Pont des Plats
Matinée 3 h. Prix réduits. Soirée 8 h.
PROGRAMME EXTRAORDINAIRE !
FERNANDEL dans
ERNEST LE REBELLE
1 heure 20 de fou-rire.
L'ÉTRANGE M. VICTOR
avec RAIMU et Pierre BLANCHAR.
1222

Rue des Champs, à 3 h., prix réduits Soirée à 8 heures
LE PRINCE ET LE PAUVRE av. Errol FLIN
LE PURITAIN, très beau film français.
1223

RIALTO — 3 h. et 8 h. 15
AU SOLEIL DE MARSEILLE.
LES DISPARUS DE SAINT-AGIL
1225

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing. T. 3.82
Lundi 15 h. 15 (tarif réduit) et 20 h. 15
ALERTE AUX INDES
magnifique Réalisation en couleurs.
J. KIEPURA dans LE RÊVE DE SA VIE
1226

CENTRAL CINÉ 31, rue Nationale Tourcoing. Tél. 74
Le TIGRE du BENGALE
av. Al. Field, R. Karl, Reg Duchesne
et *La Danseuse de San Diégo*
avec Rich. Dix et Delarée Del Rio.
DESSINS animés. ACTUALITES mend.
Séances à 15 h. et à 20 h. (tarifs réd.)
1230

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Gibraltar ». **Familia.** — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 heures 45 : « Le professeur Schnock ». **Camée.** — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Petit Chose ». **Rexy.** — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « La femme X ». **Omnia.** — 15 h. et 20 h. 30 : « Nostalgie » et « Le train pour Venise ». **Union.** — 15 h. et 20 h. 30 : « Barnabé » et « Le Traineau tragique ». **Marivaux.** — 20 heures 30 : « Le tigre du Bengale » et « La brute magnifique ». **Fives-Palace.** — 15 h. et 20 h. 30 : « Barnabé » et « L'Agent de Rio-Grande ». **Variétés Fivoises.** — 15 h. et 20 h. 30 : « Carrefour » et « L'Insaisissable ». **Eden.** — Permanent de 14 heures 30 à 23 heures 30 : « L'Espionne Elsa » et « L'Extravagant ». **Mondial.** — 14 h. 45 ; permanent à 19 h. : « Barnabé » et « Le Traineau tragique ». **Palace-Lille.** — 14 h. 45 ; permanent à 19 h. : « Le Règne de la joie » et « Mariage double ».

DANS L'ENSEIGNEMENT

SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

On nous communique :

Souscription. — En quelques jours, Mlle Pierres, 23, rue Cl. Lorrain, C. C. postal 54.275 Lille, a reçu plus de 35.000 fr. Merci à tous. La souscription continue.

Assemblées générales. — Elles auront lieu jeudi 19 janvier, aux heures habituelles, à Hazebrouck, Dunkerque, Douai, Cambrai, Roubaix.

Il y aura parfois un ou plusieurs membres du bureau.

Elections des conseillers syndicaux. — On votera aux A. G. On peut voter par correspondance adressée aux secrétaires des sous-sections (Chantoin, Ponchel, Nio ou Lagrange).

On désignera les secrétaires et les délégués de Bourse, ainsi que les délégués qui assisteront au Congrès de l'Union des Syndicats à Lille, les 25 et 26 février prochain, Salle des Ambassadeurs (1 délégué de 7 à 500 membres).

Pour plus de précision, écrire à Martin, à Lompret par Pérenchies. — Le Secrétaire Général : Charles MIENS.

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — Une réunion du personnel de la Société Roubaisienne d'éclairage. — Dimanche, à 10 h., à la Bourse du Travail, 78, Boulevard de Belfort, le personnel employée et ouvrière de la Société Roubaisienne d'Eclairage et le personnel de la Société Desclée, ont tenu une assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Georges Dhondt, secrétaire général de la Bourse du Travail, entouré des délégués ouvriers et employés.

M. Georges Dhondt ouvrit la séance et exposa la situation actuelle des membres du groupement du service de l'éclairage. Puis M. Beert, secrétaire fédéral, fit l'examen de la situation générale. Il s'étendit principalement sur la marche des pourparlers concernant la classification professionnelle des ouvriers et des employés. Il apporta, également, des précisions sur le nouveau statut retraite faisant actuellement l'objet d'une longue étude pour la mise au point définitive de cette importante question.

En plein accord avec leur organisation, le personnel s'est déclaré solidaire des revendications déposées, en leur nom, et laisse toutes facultés à leurs représentants, de continuer les pourparlers jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications.

C'est au nombre des deux cent cinquante présente que ce mandat a été accordé.

DERNIÈRE HEURE

APRÈS LES ENTRETIENS DE ROME

Le Duce a affirmé qu'après le succès définitif du général Franco...

toutes les troupes italiennes seraient retirées d'Espagne

Genève, 15. — A l'occasion de l'entretien qui a eu lieu, ce soir, entre lord Halifax, chef du « Foreign Office » et M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères de France, il convient de rappeler qu'à la suite de la communication du comte Ciano, en décembre dernier, dénonçant les accords de 1935 et suggérant l'ouverture de négociations sur une nouvelle base, le Gouvernement français avait fait savoir à Rome qu'il s'en tenait, pou rsa part, aux dits accords les considérant toujours comme valables. Les ministres anglais devant se rencontrer avec le Duce avaient été avisés officiellement que le Gouvernement français n'admettrait pas une médiation sur les revendications italiennes et ils avaient accepté très volontiers cette procédure dans une note écrite du 5 janvier.

M. Chamberlain et lord Halifax avaient confirmé leur position de vive voix le 10 janvier, lors de leur entretien avec MM. Daladier et Bonnet, durant leur court arrêt à Paris, précisant qu'ils ne sauraient admettre non plus que leurs collègues français, le maintien de forces italiennes dans les îles ou colonies espagnoles.

Selon des informations autorisées, recueillies sur les entretiens de Rome, les représentants britanniques, fidèles à l'attitude qu'ils avaient préalablement arrêtée avec la France, ont évité toute discussion précise sur le litige franco-italien se bornant à recueillir les doléances de leurs interlocuteurs sur l'état de tension des relations entre Rome et Paris.

Du reste, M. Mussolini n'a pas cru devoir préciser de revendications particulières à l'égard de la France.

Par ailleurs, le Duce a réaffirmé, sans équivoque, son intention, après le succès définitif du général Franco, de retirer toutes les forces italiennes des positions qu'elles occupent tant dans la péninsule qu'aux Baléares ou tout autre point du territoire espagnol.

Cet engagement solennel a été rapporté, ce matin même à M. Daladier, par sir Eric Phipps, ambassadeur d'Angleterre à Paris, après le passage de M. Chamberlain dans la capitale. Le Gouvernement français n'a pu, comme les ministres anglais, que prendre acte avec satisfaction de cette déclaration dont l'avenir montrera la valeur véritable.

LES ÉLECTIONS

M. Mistral, (socialiste) est élu conseiller général du Var

Toulon, 15. — Election au Conseil Général, canton de Sollies-Pont : scrutin de ballottage : inscrits, 1.722 ; votants, 1.337. Ont obtenu : MM. Roger Mistral, conseiller d'arrondissement (S. F. I. O.), 691 voix, élu ; Roger Henri (Républicain Socialiste), 635.

Au premier tour, avaient obtenu : MM. Roger Henry, 554 voix ; Roger Mistral, 411 ; Etienne (Communiste), 22. Celui-ci s'était désisté pour M. Mistral. Il s'agissait de remplacer M. Gerfroit (U. S. R.), démissionnaire.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

BALLOTTAGE AU MANS

Le Mans, 15. — Une élection au Conseil d'arrondissement a eu lieu aujourd'hui dans le deuxième canton du Mans, en remplacement de M. Boucher (Radical Socialiste), décédé, dont voici les résultats :

Inscrits : 9.504 ; votants : 6.026. Ont obtenu : MM. Chantrel (Union Républicaine Nationale), 2.398 voix ; Tuffier (Socialiste S. F. I. O.), 1.894 voix ; Perruchet (Républicain National), 824 ; Ferre (Communiste), 775. Il y ballottage.

M. Costedoat (S. F. I. O.) est élu à Bordeaux

Bordeaux, 15. — Elections au Conseil d'arrondissement de Bordeaux, 1er canton, scrutin de ballottage. Inscrits : 16.977 ; votants, 9.418 ; suffrages exprimés, 9.271. Ont obtenu : MM. Costedoat (S. F. I. O.), 5.329 voix, élu ; Boutet (Etente Républicaine), 3.940. Il s'agissait de remplacer M. Vivez (S. F. I. O.), décédé.

Les candidats anticommunistes sont élus au Conseil municipal de Vallauris

Nice, 15. — Aujourd'hui a eu lieu à Vallauris le scrutin de ballottage pour l'élection municipale partielle rendue nécessaire par la démission du maire, M. Chalmette, et de quatre conseillers. En voici les résultats :

Votants : 1.598 ; blancs ou nuls : 21 ; suffrages exprimés : 1.577. Ont obtenu : MM. le Docteur Senès (U. R. D.), anticommuniste, 769 voix, élu ; Chalmette, anticommuniste, 647 voix, élu ; Bécamel, anticommuniste, 643 voix, élu ; Féraud, anticommuniste, 654 voix, élu ; Giraudy, anticommuniste, 631 voix, élu ; Witte, anticommuniste, 305 ; Caputo, communiste, 546 ; Arnaud, communiste, 540 ; Robin, communiste, 563 ; Semeglia, communiste, 556 ; Boetto, communiste, 544.

On se souvient qu'à la suite des événements de septembre, M. Chalmette, qui était inscrit au Parti Communiste, publia un document tendant à établir la duplicité de ce parti. Il démissionna alors du Parti Communiste et de ses fonctions municipales. Aux élections générales de 1936, la commune de Vallauris avait donné plus de 1.000 suffrages à l'actuel député communiste de Cannes, M. Pourtalet.

Un docteur du Cher compromis dans une affaire de manœuvres criminelles

Les faits s'échelonnent sur plusieurs années et d'autres arrestations seraient à prévoir

Bourges, 15 — A la suite d'une longue enquête menée par des inspecteurs de la cinquième brigade de police mobile, le Dr Louis Delamarre, 37 ans, médecin à Saint-Martin d'Auxigny, a été arrêté à son domicile et conduit aussitôt à la maison d'arrêt de Bourges.

Le Dr Delamarre est compromis dans une délicate affaire d'avortements qui s'échelonnent sur plusieurs années.

Le Parquet garde la plus grande discrétion sur cette affaire dont il a eu connaissance à la suite de dénonciations anonymes et qui paraît devoir prendre une certaine importance, d'autres arrestations seraient à prévoir.

LE PETIT CONGRÈS RADICAL-SOCIALISTE

L'ordre du jour de politique intérieure est voté à l'unanimité

M. Daladier lit ensuite l'ordre du jour de politique intérieure préparé ce matin par la conférence des présidents. Cet ordre du jour est voté à l'unanimité, par acclamations.

Cet ordre du jour rappelle que le gouvernement Daladier a pris le pouvoir dans des circonstances d'une extrême gravité et a été soumis aux plus dures épreuves, tant sur le plan extérieur où il a évité la guerre en sauvegardant la dignité nationale, que sur le plan intérieur où grâce à l'intelligence des travailleurs français, il a triomphé d'une grève générale à caractère politique.

Le gouvernement Daladier, poursuit en substance l'ordre du jour de politique intérieure, a rétabli la paix sociale, remis de l'ordre dans les Finances publiques, augmenté la production nationale, restauré l'autorité de l'Etat, consolidé le régime démocratique et rehaussé aux yeux du monde le prestige et la grandeur de la France, ainsi qu'à son gouvernement pour la tâche difficile de demain.

Considérant que toutes les énergies françaises doivent être dès maintenant tournées vers la défense nationale, il demande à tous les Français de s'unir derrière un gouvernement dont tous les actes ont été dominés par le seul souci de maintenir la grandeur de la nation dans la paix et dans l'honneur.

La séance est levée à 18 h. 10. L'assemblée se livre à une nouvelle et vive manifestation de sympathie envers M. Daladier.

Lorsque le Président du Conseil quitte le Palais de la Mutualité, il est chaleureusement acclamé par la foule qui rompt les cordons de police.

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DES FÉDÉRATIONS

Paris, 15. — Les présidents et secrétaires généraux des Fédérations radicales se sont réunis ce matin au nombre de 150 pour examiner l'ordre du jour du Comité exécutif et organiser ses travaux. M. Delthil, sénateur de Tarn-et-Garonne, présidait.

Après un exposé de M. Maze, secrétaire général, la conférence des présidents a adopté, à l'unanimité moins quelques voix dont celle de la Seine, les termes de l'ordre du jour de politique générale qui sera soumis à l'approbation du petit Congrès. Cet ordre du jour, assez court, approuve la politique suivie jusqu'à ce jour par M. Edouard Daladier et lui fait pleine confiance pour l'avenir.

Une seconde motion, qui sera présentée au Comite exécutif, a été également adoptée ce matin par l'assemblée des présidents et secrétaires généraux. Elle a trait à la politique extérieure et a été rédigée par un Comité composé de MM. Aimé Berthod, Henry Bérenger, André Liautey, Ripault et Valabrègue.

Auparavant, la conférence avait entendu un exposé d'ensemble de M. Aimé Berthod sur la situation internationale et un compte rendu de M. André Liautey sur le voyage qu'il vient de faire à Barcelone. Le Député de la Haute-Saône avait exprimé l'opinion que c'était un devoir pour la France de ravitailler l'Espagne républicaine.

L'ordre du jour politique extérieure

Voici le texte de l'ordre du jour de politique extérieure qui a été adopté à l'unanimité, moins une voix, par le Comité exécutif du Parti radical, sur rapport de M. Aimé Berthod, sénateur du Jura :

« Le Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste, réuni le 15 janvier 1939, félicite chaleureusement le Président du Conseil, M. Edouard Daladier, et le ministre des Affaires étrangères, M. Georges Bonnet, de la manière, à la fois conciliante et ferme, dont ils dirigent notre politique extérieure avec le double souci de sauvegarder la paix du monde et de